



Les Éboulements

PLAN DE ZONAGE

Feuillet 2: Village

- Agricole dynamique.....AD
- Agricole viable.....AV
- Agricole marginale.....AM
- Conservation.....C
- Commercial-Industriel.....Cm
- Forestier.....F
- Habitation.....H
- Multifonctionnelle.....M
- Publique.....P
- Récréative.....R
- Villégiature.....V

AV-06 — Numéro d'identification de la zone
— Affectation

Légende

- Limite de zonage
- Périmètre urbain
- Zonage agricole
- Eau
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Route nationale
- Route locale
- Rue
- Chemin futur

Contraintes naturelles

- Pentes 31% et plus
- Milieux humides validés

Zones à risque de mouvement de sol

- Base de talus
- Sommet de talus
- NH
- NH talus

Contraintes anthropiques

- Ancien site d'enfouissement municipal
- Sentier de motoneige local
- Sentier de VTT local

Équipements et infrastructures

- École primaire/secondaire/collégiale
- Cliniques médicales privées
- Tour de télécommunication
- Bureau de poste
- Église
- Réservoir d'eau municipal

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no: ???-??
Entrée en vigueur le :

Maire :

Directrice Générale:

	MISE À JOUR	
Règlement	Zone	Date entrée en vigueur

1:2 000
0 50 100 200
Mètres
Mise à jour: MRC de Charlevoix, 2025